

AVIS.

On peut se procurer à l'administration soussignée des exemplaires tirés à part du *Message du Conseil fédéral à l'appui d'un projet de loi sur le statut des fonctionnaires fédéraux*.

Prix de vente: fr. 5,—, l'exemplaire broché (plus le port et les frais de remboursement).

Berne, août 1924.

Administration des imprimés de la Chancellerie fédérale.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places annonces et insertions

PLACES.

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département fédéral de l'intérieur. (Service fédéral des eaux.)	Secrétaire de division juriste.	5200 à 7300, plus les allocations de renchérissement.	15 oct. 1924 [1.]	Forte culture juridique; être au courant des affaires; savoir les langues nationales.
<p>Le poste vacant sera occupé probablement par un fonctionnaire qui sera transféré d'un autre service et dont la place actuelle peut rester inoccupée.</p>				
Chemins de fer fédéraux. (Direction du II ^e arrondissement, à Lucerne.)	Adjoint au chef de dépôt de I ^{re} classe, à Bâle.	3300 à 5300, plus les allocations de renchérissement légales.	10 oct. 1924 [2.]	Etudes de technicum complètes. Les candidats doivent connaître à fond le service de la traction électrique et à la vapeur, ainsi que le service de dépôt.
<p>Entrée en fonctions le plus tôt possible.</p>				

FEUILLE FÉDÉRALE

76^e année

Berne, le 15 octobre 1924

Volume III

Table des matières

	Page
Arrêté fédéral approuvant la gestion et le compte de la régie des alcools pour l'exercice du 1923, du 6 octobre 1924	549
Arrêté fédéral concernant le vote des crédits supplémentaires pour l'année 1924 (1 ^{re} série), du 8 octobre 1924	551
Extrait des délibérations du Conseil fédéral	557
Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération	558

Annexe :

RECUEIL DES LOIS FÉDÉRALES

Année 1924 — N° 27 — 15 octobre

Matières.

	Page
Arrêté du Conseil fédéral concernant l'octroi d'une subvention extraordinaire aux caisses-maladie reconnues, du 10 octobre 1924	427
Arrêté fédéral relatif à la Convention et Statut sur la liberté du transit ainsi qu'à la Déclaration portant reconnaissance du droit au pavillon des Etats dépourvus de littoral maritime, adoptés, le 20 avril 1921, par la Conférence internationale de Barcelone, du 21 juin 1924	429
Arrêté fédéral allouant une subvention au canton de Bâle-Ville pour la création d'un port sur le Rhin, à Bâle-Petit-Huningue, du 8 octobre 1924	441
Arrêté fédéral accordant la garantie fédérale aux articles 55 à 57 révisés de la constitution du canton de Neuchâtel, du 8 octobre 1924	444
Arrêté fédéral accordant la garantie fédérale à l'art. 33 révisé de la constitution du canton de Vaud, du 8 octobre 1924	445



Mise au concours de travaux, de fournitures et de places annonces et insertions

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1924
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	41
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.10.1924
Date	
Data	
Seite	548-548
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 095

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.